



**PBI**

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Identification du produit nom commercial	<b>DONIFLEX G11</b>
1.2 Identification fournisseur nom adresse	DONIT TESNIT d.d. 1215 MEDVODE SLOVENIE
téléphone 00 38 661 18 23 320	télécopie 00 38 661 18 23 224

### 2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Matériau composite à base de fibres, charges et liant élastomère.

Composants :

Liant élastomère NBR	N° CAS :	9003-18-3
Graphite	N° CAS :	7782-42-5
Fibre aramide	N° CAS :	26125-61-1
Silice précipitée	N° CAS :	112926-008

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Sous sa forme commerciale, le produit ne présente pas de dangers connus.

### 4. PREMIERS SECOURS

En cas de découpe intensive du produit, il peut y avoir génération de poussières fines et grossières.

4.1 Inhalation : si de grandes quantités de fumées, poussières ou fibres sont inhalées, amener le sujet à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène et appeler un médecin.

4.2 Contact avec la peau : en cas d'irritation, laver à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

4.3 Contact avec les yeux : traiter les particules comme tout autre corps étranger, rincer abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

4.4 Ingestion : n.a.

## **5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction recommandés : Eau, mousse, CO<sub>2</sub>, extincteur à sec.

Produits de la combustion : la décomposition thermique ou la combustion peuvent produire de la fumée dense, des oxydes de carbone et des composés de faible poids moléculaire dont la composition n'a pas été caractérisée.

Information complémentaire : le matériau dans ou à proximité d'un incendie doit être refroidi avec de l'eau vaporisée. Un appareil respiratoire autonome ainsi qu'une combinaison intégrale de protection contre le feu doivent être utilisés pour la lutte contre le feu.

## **6. DISPERSION ACCIDENTELLE**

6.1 Protection individuelle : Utilisation d'une protection respiratoire ( voir paragraphe 8 ).

6.2 Protection de l'environnement : n.a.

6.3 Méthodes de nettoyage : n.a.

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1 Manipulation : garder le lieu de travail propre. Découper avec une lame tranchante ou au jet d'eau pour éviter la formation et l'accumulation de poussières. Des opérations telles que sciage ou perçage pourront occasionner une formation importante de poussières et nécessiter l'utilisation d'une aspiration avec filtre à micro-particules.

7.2 Stockage : Matière à stocker dans un endroit propre, sec, à l'abri d'agent oxydant fort; conditions idéales : 25 °C et 50-60 % d'humidité relative. Ne pas exposer aux rayons directs du soleil.

## **8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

8.1 Contrôle de l'exposition : assurer une bonne aération pendant l'emploi. La valeur limite d'exposition recommandée pour les fibres aramides est de 2,0 fibre/cm<sup>3</sup> sur une période de 8 heures ( valeur indiquée par le fabricant Du Pont de Nemours ).

8.2 Equipements de protection individuelle : si la manipulation est faite dans les règles de l'art, pas de protection individuelle nécessaire. Mais en cas de formation importante de poussières, appareil respiratoire normalisé recommandé ( type P1 ou P2 ), gants et lunettes.

## **9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

9.1 Etat physique : Solide sous forme de feuilles

9.2 Odeur : légère odeur de caoutchouc possible.

9.3 Masse volumique : 1,0 - 1,2 x 10<sup>3</sup> kg/m<sup>3</sup>

9.4 Solubilité dans l'eau : insoluble.

9.5 Décomposition : dégagement de petites quantités de fumées à partir de 150 °C.

## **10. STABILITE ET REACTIVITE**

10.1 Conditions à éviter : utiliser le produit dans les limites spécifiées dans la fiche technique.

10.2 Produits de dégradation : à haute température, dégagement de composants organiques typiques du caoutchouc et des fibres para-aramides ( §5 ).

## **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

L'épidémiologie n'a pas démontré de risques dans des conditions normales d'utilisation ( groupe 3 dans le classement IARC pour les fibres aramides ).

## **12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Le produit ne présente pas de danger écologique pour l'environnement s'il est manipulé et utilisé normalement.

## **13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

En accord avec la législation en vigueur.  
Le recyclage du produit est recommandé.

## **14. TRANSPORT**

Aucune précaution particulière requise.

## **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Classification CE : le produit n'est pas classé

Etiquetage : le produit n'étant pas classé ne nécessite pas d'étiquetage.

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné.

Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.